



Bonjour,

Nouveautés cette année :

- Nouvelle responsable de l'ALSH : Madame Véronique VANG - Tel : 06 69 50 77 11 - Mail : alsh@mairiedevoluy.fr.
- 3 groupes d'enfants seront proposés : 3/5ans, 6/9ans, 10/16ans. Ces tranches d'âges pourront être modulées en fonction de l'envie de l'enfant ou du nombre d'inscrits.
- Les horaires changent : 8h/18h. Inscription à la semaine.

Les enfants scolarisés dans le Dévoluy seront prioritaires ainsi que les parents exerçant leur activité professionnelle dans notre commune.

Attention : date limite d'inscription : mardi 21 juin pour les Dévoluards. A partir du 22 juin ouverture à tous public.

Veillez trouver ci-joint le programme (pouvant être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ou en raison des aléas climatiques), la fiche d'inscription de l'ALSH été 2022 du Dévoluy ainsi que la fiche d'urgence à remplir **UNIQUEMENT** pour une 1^{ère} inscription ou pour tout changement (n° tel, adresse...) par rapport à l'an dernier.

Inscription par mail : population@mairiedevoluy.fr , courrier ou directement dans la boîte aux lettres de la Mairie du Dévoluy – 90 Route des Stations – Le Pré – 05250 – Le Dévoluy.

Attention : les places sont limitées.

Seuls les dossiers complets seront traités :

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Fiche d'urgence complétée et signée
- Photocopie de votre attestation du Quotient Familial de moins de 3 mois (CAF ou MSA)
- Photocopie de l'assurance scolaire/extrascolaire 2021/2022 de votre enfant si celui-ci n'a pas fréquenté l'ALSH en 2022
- Le paiement pourra s'effectuer en CB dès la réception de votre Titre Exécutoire courant septembre. (plus rapide et plus sécurisé qu'un paiement en chèque)

En fonction de votre Quotient Familial, **une aide financière peut vous être accordée**, pour cela, veuillez contacter votre CAF ou MSA.

Merci de votre compréhension

Respectueuses salutations

Jocelyne BOREL

Service population

population@mairiedevoluy.fr

Tel : 04.92.58.89.38